ANC

Arcueil notre cité

NOVEMBRE 2026 N°369

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

À EUX LA PAROLE !

JOURNÉE INTERNATIONALE DU 25 NOVEMBRE : ARCUEIL MOBILISÉE P.17

EN TOURNÉE AVEC LES ÉQUIPES DE NETTOIEMENT P.21

SOMMAIRE

3 **L'édito**

4 **Vues**

6 **Actualités**
Les permanences de conciliation de justice reprennent
De nouveaux horaires pour le conseil municipal
Mois sans tabac : un stand d'information

8 **Dossier**
Une ville à hauteur d'enfant

12 **Inclusion**
L'Agefiph, un acteur clé de l'inclusion professionnelle

13 **Agenda**

17 **Sensibilisation**
Arcueil mobilisée contre les violences faites aux femmes

18 **Arcueillais·es**
Elle a relevé le défi « 15 jours sans ma voiture »

20 **Vie associative**
Vélo-école pour adultes : une première réussie !

21 **Cadre de vie**
En tournée avec les équipes de nettoiement

22 **Concours photo – Élu·es**

23 **Pratique**

24 **Tribunes**

ANC/Arcueil notre cité

Mensuel d'informations locales et municipales
Rédaction :
42 rue Cauchy, 94 110 Arcueil CEDEX - Tél. : 01 46 15 08 80
communication@mairie-arcueil.fr
Directrice de la publication : Sophie Pascal-Lericq, maire d'Arcueil
Directrice de la communication : Sabine de Jacquelot
Rédactrice en chef : Siham Nassef
Ont collaboré à ce numéro : Ana Spireanu, Aude Le Roux et Étienne Boin
Graphisme/mise en page : Agence Bathyscaphe • agence-bathyscaphe.fr

Photographie : Association Solidar'Isit, association des commerçant·es Arcueil Village, Maison des solidarités (p.4), Danica Bijeljac / Anis Gras (p.5), crèche parentale arc-en-ciel (p.10), Agefiph (p.12), MDB Val de Bièvre (p.20).
Une : La rédaction
Secrétariat : Tiphanie Garcia
Impression : Imprimerie Grenier
Distribution : IsaPlus

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC 10-31-1544 www.pefc-france.org

En hommage à Pengo Bossio Wangi et aux victimes de l'attentat de Trappes et de La Verrière, la maire et les élu·es ont donné rendez-vous aux Arcueillais·es **jeudi 29 octobre**, place de la République, pour un rassemblement, en présence de la députée Sophie Taillé-Polian, de Dominique Guibert de la Ligue des droits de l'homme et d'un proche de la famille du jeune décédé. Quelques 200 personnes ont répondu à l'appel pour témoigner leur solidarité et réaffirmer leur refus du racisme et de toutes les formes de haine ou de violence.

Une seconde vie pour les mégots

Entre 2025 et 2026, 32 400 mégots ont été collectés à Arcueil grâce aux cendriers de rue installés dans les zones les plus fréquentées par les piéton·nes. Leur valorisation par TchaoMegot a permis de créer 9 kg d'isolant, nécessaire au rembourrage textile de neuf doudounes. La collecte a également permis d'éviter près de 114 kg de CO_2, soit 2,27 allers Paris-Lille, et d'économiser 16 200 m^3 d'eau, équivalant à 6,48 piscines olympiques.
Pour rappel, ces cendriers de rues ont été déployés dans le cadre du budget participatif 2024. D'autres ont par la suite été installés par les services de la Ville à différents lieux de passage. Cette action s'inscrit dans le cadre du dispositif « Mon Mégot Où Il Faut », mené en partenariat avec l'éco-organisme Alcome depuis octobre 2023.

« Je ne m'habituerai jamais ni à la haine, ni à l'injustice »

Sophie Pascal-Lericq, maire d'Arcueil

Chères Arcueillaises, chers Arcueillais,

Le 23 octobre, à Trappes et à La Verrière, un attentat raciste a coûté la vie à Pengo Bossio Wangi. Plusieurs personnes ont été blessées, dont une enfant de 12 ans, touchée par huit balles. C'est un choc. J'adresse toute ma solidarité à sa famille, aux victimes, aux habitantes et habitants de ces deux villes et à leurs élu · es. Jeudi 29 octobre, à l'appel d'Ali Rabeh, maire de Trappes, vous avez été nombreuses et nombreux place de la République pour dire ensemble notre refus du racisme et notre soutien aux victimes. Merci.

Ce rassemblement prouve une fois encore que nous, Arcueillaises et Arcueillais, refusons de nous habituer à la haine, aux discriminations et à la banalisation des discours qui désignent des personnes comme des ennemies en raison de leur couleur de peau ou de leur religion. Car les discours de haine ne restent jamais de simples paroles. Ils préparent le terrain à celles et ceux qui passent à l'acte. Face à eux, je le dis clairement : à Arcueil, chacune et chacun est chez soi. C'est une promesse républicaine. Je la défendrai dans mes paroles comme dans mes actes.

Être chez soi, c'est aussi pouvoir se loger, travailler, se soigner, étudier. Ces dernières semaines, de nombreuses Arcueillaises et de nombreux Arcueillais ont pris part aux mobilisations sociales. Je veux les remercier. Leurs revendications doivent être entendues. Elles portent une exigence de justice sociale que je partage.

Cette exigence de justice sociale guide l'équipe municipale depuis le début du mandat. Avec les élu · es, nous allons à votre rencontre pour écouter vos préoccupations et construire des réponses avec vous. Nous voulons y associer celles et ceux qui se sentent éloigné · es de la vie publique ou pensent que leur parole ne compte plus. C'est tout le sens de la concertation « Trop jeune pour attendre » lancée par la Ville. Plus de 400 jeunes y ont déjà participé. Ils parlent d'abord de discriminations. Puis d'emploi, de logement, de leur besoin d'être écouté · es et accompagné · es.

Les lycéen · nes de Darius Milhaud m'ont aussi alertée sur leurs conditions d'études, leur méconnaissance des aides et leur sentiment d'isolement. Lundi 19 octobre, avec les élu · es, j'étais à leurs côtés lors de leur rassemblement devant la mairie. Je porterai leur parole auprès de la Région et de l'État, chacun · e pour ce qui le concerne. D'autres jeunes Arcueillais · es étudient au lycée de Cachan. Début octobre, une intrusion violente y a blessé des agents et dégradé l'établissement. Je condamne cette violence. Elle ne doit pas faire oublier que l'immense majorité des lycéen · nes se mobilise pacifiquement, pour des revendications légitimes. Début novembre, je rencontrerai le proviseur et des élèves. Écouter ne suffit pas. Il faut agir pour que chaque jeune accède à ses droits, trouve sa place et choisisse son avenir.

Agir suppose des moyens. Le projet de loi de finances pour 2027 crée une nouvelle contribution des collectivités à l'effort budgétaire. Pour notre ville, les premières simulations font apparaître un prélèvement de plus d'un million d'euros dès 2027. Contrairement au dispositif précédent, il ne sera pas restitué. Présentée comme progressive, cette contribution tient insuffisamment compte des réalités sociales et des charges de notre territoire. Un million d'euros prélevé, ce sont autant de réponses en moins pour nos jeunes, pour les familles confrontées aux dépenses du quotidien, pour nos aîné · es isolé · es.

Arcueil ne refuse pas l'effort. Notre commune demande qu'il soit juste et proportionné. Je ne peux accepter que les communes soient privées des moyens de protéger leurs habitant · es et de préparer l'avenir. Je me battrai pour nos services publics, nos solidarités et nos projets. Auprès du gouvernement, des parlementaires et de nos partenaires, je porterai votre voix. Elle s'entendra aussi dans la rue. Dans les semaines qui viennent, lycéen · nes, syndicats et associations se mobiliseront pour défendre le service public et le pouvoir de vivre. J'y serai. Je vous invite à y être aussi.

Face à la haine comme face à l'injustice, Arcueil ne baissera pas la voix.

03/10 Une course solidaire au parc PVC

Courir, oui, surtout pour une belle cause ! Début octobre, une quarantaine de participant · es étaient sur la ligne de départ de Solida'Run. Cette course solidaire a été organisée au parc Paul Vaillant-Couturier par Solidar'ISIT, l'association étudiante de l'ISIT - grande école multilingue installée à Arcueil depuis 11 ans.
Grâce à cette mobilisation, près de 440 € ont pu être récoltés au profit de l'association Un Enfant par la main, pour la protection de l'enfance. Un bel élan de solidarité qui se poursuivra au travers d'autres actions.

04/10 La brocante investit le Bas d'Arcueil

Le soleil était au rendez-vous, les Arcueillais · es aussi. Comme chaque année, les chineur · euses ont afflué rues Raspail et Cauchy pour la brocante de l'association des commerçant · es Arcueil Village. Vêtements, livres, jouets, objets de déco… Tout le monde a pu trouver son bonheur !

10/10 Le bénévolat à l'honneur

La Maison des solidarités a de nouveau ouvert ses portes au public pour sa Fête du bénévolat. Cette année, l'événement a aussi investi deux autres lieux : la Cabane du quartier et la Maison du projet. L'occasion de découvrir ces différents espaces de proximité, et de rencontrer et échanger avec leurs bénévoles et, pourquoi pas, se lancer soi-même dans l'aventure !

16/10 Florence Mendez en stand-up à Arcueil

L'affiche l'annonçait Délicate, le spectacle, lui, était piquant. Les Arcueillais·es ont pu profiter d'une date de la tournée nationale de Florence Mendez et de son humour grinçant, à l'espace Jean Vilar. Dans une salle comble et conquise, l'artiste belge a offert un stand-up percutant et jubilatoire décrivant son parcours semé de soubresauts et d'obstacles et déconstruisant, avec beaucoup d'autodérision, les normes et préjugés. L'humoriste reviendra à Arcueil les 5 mars et 4 juin prochains pour deux cartes blanches avec ses invitées stand-uppeuses.

Du 08/10 au 15/10 Une semaine d'information sur la santé mentale

Atelier de percussions corporelles, ciné-débat, atelier-débat, atelier-théâtre, atelier d'écriture. Nombreux étaient les rendez-vous proposés à Arcueil pour la Semaine d'information sur la santé mentale (SISM). Cette année, l'art était au centre du programme national à travers le thème : *Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts*. Une autre façon de sensibiliser sur cet enjeu essentiel.

23/10 Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre rose, la Ville s'est associée à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour une matinée de sensibilisation et de prévention au centre commercial Forum 20. Un temps d'information et d'apprentissage de la palpation pour mieux lutter contre ce cancer, le plus fréquent et meurtrier chez les femmes.

21/10, 27/10 et 28/10 Trop jeune pour attendre

La concertation jeunesse se poursuit ! Après avoir arpenté les rues d'Arcueil à bord de leur triporteur, les agents de la Ville se sont installés dans les quartiers. Sur la place de la République, la rue Auguste Delaune ou encore la place Marcel Cachin, les jeunes ont défilé sur le stand pour répondre au questionnaire et échanger avec les élu·es. Les actions d'allers vers continuent afin de sonder les besoins et créer les conditions d'une participation concrète à la vie locale. Parce qu'à Arcueil, on n'est jamais trop jeune pour être écouté·e !

ACCÈS AUX DROITS

Un nouveau conciliateur de justice à Arcueil

Depuis le 20 octobre, Franck Chabal, conciliateur de justice, intervient deux demi-journées par mois, les mardi et vendredi de 9h à 12h, à l'hôtel de ville.
Pour rappel, un conciliateur de justice est un bénévole qui dépend de la cour d'appel. Il peut être sollicité pour régler à l'amiable de nombreuses affaires : conflits de voisinage, entre propriétaires et locataires, nuisances sonores, incivilités, problèmes de copropriété, désaccords entre fournisseurs (téléphonie, internet, énergies…) et client, contestations de factures, malfaçons de travaux…
Son champ d'intervention ne couvre cependant pas le périmètre des conflits entre un·e habitant·e et l'administration, ni celui du droit de la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant…), ou du droit pénal.
Pour saisir le conciliateur, les demandes doivent être effectuées sur le site conciliateursdefrance.fr. Il suffit de remplir en ligne le formulaire Cerfa n° 15728*02, qui est ensuite automatiquement transmis au professionnel.

Pour toute question : franck.chabal@conciliateurdejustice.fr ●

SANTÉ

Mois sans tabac : un stand d'information à l'hôtel de ville

Chaque année en novembre, le Mois sans tabac invite les fumeur·euses à relever le défi d'arrêter pendant 30 jours, une durée qui augmente les chances de réussir durablement son sevrage.
Dans ce cadre, un stand de sensibilisation sera installé lundi 17 novembre, de 9h à 12h, dans le hall de l'hôtel de ville, en partenariat avec la Ligue contre le cancer et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers d'Île-de-France (CRCDC). Le public pourra y trouver des kits d'aide à l'arrêt, des informations et des conseils, et être orienté vers des structures et professionnel·les de santé. Le stand permettra également de découvrir les « Espaces sans tabac » et le programme Impulsion, qui associe dépistage précoce du cancer du poumon et accompagnement à l'arrêt du tabac.
Pour rappel, selon Santé publique France, le tabagisme était responsable de plus de 68 000 décès prématurés en France en 2023, soit 11 % de la mortalité totale. Les cancers représentent la première cause de ces décès, avec 57 % des cas. À Arcueil, 111,5 décès pour 1 000 habitant·es étaient imputables à des pathologies liées au tabagisme entre 2018 et 2022, contre 101,4 en Île-de-France (source : Inserm).

Alors venez vous informer, poser vos questions et découvrir les dispositifs d'aide à l'arrêt ! ●

CITOYENNETÉ

Le conseil municipal **change d'horaires**

À partir de ce mois-ci, le conseil municipal ne se tiendra plus systématiquement le jeudi soir. Les horaires varieront d'une séance à l'autre. Un moyen de s'adapter aux disponibilités des élu·es, mais surtout de toucher des publics différents, notamment celles et ceux qui ne peuvent pas se libérer en semaine ou en soirée, et de favoriser une participation plus large à la vie municipale.

Prochain rendez-vous : samedi 21 novembre 9h30 ●

SANTÉ

La CPTS officiellement lancée

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) d'Arcueil-Gentilly a été officiellement lancée le 20 septembre dernier, lors d'une soirée à Gentilly.

Initiée en 2025, la CPTS rassemble des professionnel·les de santé et des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire. Elle couvre les communes d'Arcueil et de Gentilly, soit un bassin de vie de près de 42 400 habitant·es. Son objectif : mieux coordonner les acteurs locaux afin de faciliter le parcours de santé des habitant·es.

Le projet du groupement s'articule autour de sept priorités, parmi lesquelles la santé mentale et sexuelle, la prévention, l'accès aux soins de premier recours et la gestion de crises sanitaires. Ces axes se traduiront par des actions concrètes : la création d'un annuaire des ressources pour mieux se repérer en matière de santé mentale, la mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation auprès de jeunes parents, le lancement de campagnes de vaccination ciblées (grippe/COVID/pneumocoque), ou encore le développement d'actions d'aller-vers auprès des jeunes concernant la santé mentale et sexuelle. ●

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Une délégation **de jeunes palestiniens à Arcueil**

Du 19 au 23 octobre, Arcueil a accueilli un groupe de jeunes footballeurs d'Hébron, en Palestine, dans le cadre d'un projet de solidarité internationale mené en partenariat avec le COSMA Football, l'association Soutien à Solidarité Hébron (SASH) et la Ville. Pendant une semaine, ils ont partagé le quotidien de jeunes Arcueillais à travers un stage de football avec le COSMA, ponctué d'activités et de visites culturelles.

L'immersion avait débuté dès leur arrivée le 18 octobre avec l'accueil de la délégation et de l'ambassadrice de la Palestine en France, Hala Abou Hassira, par la maire Sophie Pascal-Lericq, en présence du sénateur du Val-de-Marne Akli Mellouli. Après les discours officiels et la remise des cadeaux de bienvenue, les jeunes ont assisté à un ciné-débat à l'espace Jean Vilar autour du film *The Sea*. La séance s'est clôturée par un échange avec Jean-Jacques Grunspan, directeur de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) Paris Centre. ●

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

À EUX LA PAROLE !

Pour que la démocratie se construise enfin aussi à hauteur d'enfants sur la commune, ce 20 novembre, les petit·es Arcueillais·es passeront aux urnes pour élire leur représentant·es au conseil municipal des enfants.

« On fait quoi dans un conseil municipal ? », *« Je pourrais voter pour moi ? »*, *« Est-ce que c'est gratuit ? »*. Il est 9h. À l'école élémentaire Jean Macé, les questions des classes de CM1 et CM2 fusent ! Ce matin-là, Anaïta David, adjointe déléguée aux droits des enfants et au conseil municipal des enfants, et François Loscheider, adjoint délégué à l'enfance et à l'éducation, sont venu·es rencontrer les élèves pour leur présenter un projet qui les a vraisemblablement bien intéressé·es : le conseil municipal des enfants. Pendant plus de trente minutes, les mains levées se sont succédées, pour plein de questions et même de premières propositions. *« On pourrait par exemple avoir une personne avec qui parler quand on ne se sent pas bien, parce que on ne peut pas toujours le dire à nos proches »*, envisage déjà une élève de CM2.

UNE *« ENTRÉE DANS LA VIE CITOYENNE »*

Voté à l'unanimité au conseil municipal du 17 septembre dernier, le conseil municipal des enfants rassemblera 20 élèves de CM1 et CM2 issu·es des cinq écoles élémentaires de la ville. Ses objectifs : donner la parole aux enfants et leur permettre de prendre concrètement part à la vie locale. Un outil pour vivre pleinement leur citoyenneté, mais aussi pour se réaliser. *« Ce sera leur première entrée dans la vie citoyenne,* estime Elisa Berthe, enseignante à l'école Jean Macé. *Ça leur permettra de comprendre comment les décisions sont prises, découvrir le fonctionnement d'une Ville… Ce sera aussi un bon moyen pour eux de travailler leur argumentaire et réfléchir à comment présenter leurs idées. » « C'est une bonne chose que toutes les écoles – et donc tous les quartiers – soient représentés. Ça favorise la mixité et permet aux enfants de se rencontrer »*, complète une autre enseignante.

Comment ça se passe ?

Les futur·es conseiller·es seront élu·es par leurs camarades, du CE2, CM1 et CM2, pour une durée de deux ans, à partir du CM1. Le conseil municipal se tiendra en séance plénière une fois par trimestre dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de la maire Sophie Pascal-Lericq ou d'Anaïta David, l'élue référente. En parallèle, les enfants se réuniront toutes les deux semaines dans le cadre de commissions thématiques pour travailler sur des sujets qu'ils auront eux-mêmes choisis : nature en ville, culture, sport… Les projets et actions discutés lors de ces commissions seront votés en conseil et pourront, dans la mesure du possible, se concrétiser. ●

« CHANGER DES CHOSES DANS LES ÉCOLES ET LES QUARTIERS »

Comme leurs aîné·es, les enfants devront être élu·es pour siéger au conseil municipal. Alors, à l'heure de la récréation, certain·es étaient déjà en campagne. *« Je compte me présenter parce que je veux changer des choses dans les écoles et les quartiers. Je vais aller en parler aux autres »*, lance un élève de CM1 avant de sillonner la cour. Et en classe, ce ne sont pas les propositions qui manquent. *« Je veux arrêter le harcèlement scolaire parce que beaucoup souffrent »*, soutient une jeune fille. *« Moi, j'aimerais une ville plus propre et créer une maison pour les personnes pauvres »*, abonde une deuxième. Certaines réalistes, d'autres plus extravagantes. *« On peut construire un aéroport à Arcueil ? »*, soumet un élève.

En attendant de faire aboutir leurs idées, les futur·es candidat·es doivent déjà étoffer leur programme et convaincre leurs pairs avant les élections du 20 novembre dans les écoles, lors de la Journée internationale des droits de l'enfant. Les résultats seront annoncés officiellement le lendemain, samedi 21 novembre, pendant un après-midi au Bahut où ateliers et autres activités seront proposés autour des droits des enfants*. La remise des écharpes s'effectuera le jour même. Il ne restera plus qu'à se mettre au travail ! ●

**L'événement est ouvert à toutes et tous.*

Les temps forts

De début à mi-novembre
Campagne : présentation des programmes aux camarades

20 novembre
Élections dans les écoles

21 novembre
Après-midi autour des droits des enfants et remise des écharpes aux jeunes conseiller·eres

Courant décembre
Installation du conseil municipal

« Offrir un espace d'expression et donner une portée concrète à leurs idées »

Anaïta David, adjointe déléguée aux droits des enfants et au conseil municipal des enfants

Pourquoi créer un conseil municipal des enfants ?

À Arcueil, les enfants représentent une part importante de la population. Pourtant, contrairement aux adultes, qui peuvent notamment s'exprimer par le vote, ils ne disposent pas de moyens pour participer à la vie démocratique. L'objectif est donc de permettre à ces jeunes habitant·es, qui vivent et pratiquent eux aussi la ville, de faire entendre leur voix. À travers ce mandat, nous voulons valoriser la parole des enfants et cela passe par leur citoyenneté.

Comment leurs propositions seront-elles prises en compte ?

Nous voulons donner une réelle portée à leurs idées, en veillant à ce que leurs propositions soient entendues, étudiées et prises en compte. Il ne s'agit pas de créer une instance symbolique, mais de leur offrir un véritable espace d'expression où leur travail pourra nourrir la réflexion de la Ville et se traduire par des actions concrètes.

Que pourriez-vous dire aux enfants qui hésitent à se présenter ?

Dans tous les cas, ce sera une très belle expérience. C'est l'occasion de découvrir concrètement ce qu'est la démocratie et d'agir sur le monde qui les entoure. Il n'y a pas de bon ou de mauvais candidat·e, tout le monde est légitime à participer. Et surtout, perdre n'est pas grave. Moi-même, je m'étais présentée au conseil municipal des enfants de ma ville étant plus jeune et je n'avais pas été élue. Ils pourront toujours retenter leur chance plus tard dans une instance destinée aux plus grand·es. ●

Grandir à Arcueil, dès les premiers pas

L'accompagnement des enfants commence bien avant leurs premiers pas de citoyen·nes. À Arcueil, la Ville agit dès la petite enfance, à commencer par l'accueil des petit·es bouts.

Trouver une place en crèche relève parfois du parcours du combattant. À Arcueil, comme ailleurs, la demande dépasse les capacités d'accueil. Avec deux crèches municipales et deux départementales, la Ville ne peut répondre à tous les besoins. C'est pourquoi plusieurs actions ont été engagées auprès des acteurs associatifs et privés du territoire pour diversifier les dispositifs d'accueil et permettre à chaque famille de trouver un mode de garde adapté.

65 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Le 17 septembre dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 65 000 € à la crèche parentale Arc-en-Ciel. Une aide qui lui permettra de poursuivre son activité et de maintenir l'accueil des enfants dans de bonnes conditions. « *C'était assez compliqué de tenir financièrement. Sans cela, nous aurions été contraints de fermer*, précise Amandine Roger, la présidente. *Nous sommes la seule crèche parentale d'Arcueil, c'est aussi une manière de diversifier les modes de garde au sein de la commune. Le fonctionnement reste celui d'une structure classique, mais des parents sont toujours présents au côté des professionnels. Ça mobilise du temps, mais ça permet de voir comment ça se passe au quotidien. Personnellement, en tant que maman, je me sentais plus rassurée de pouvoir suivre l'évolution de mon enfant.* » La structure dispose de 18 berceaux, dont cinq pourront être proposés par la commune aux familles en fonction des besoins.

Dans la même dynamique, le partenariat avec la crèche Nid d'Éveil, dans le cadre d'un marché public, a été renforcé en octobre dernier. Alors que six places étaient jusque-là réservées à la Ville, à des tarifs préférentiels pour les parents, ce nombre est désormais passé à vingt.

Dès janvier 2027, l'offre privée va également s'étoffer. Depuis plusieurs mois, la municipalité accompagne l'implantation des P'tits Sucres d'Orge, au 8 rue du 8 mai 1945. La nouvelle crèche disposera d'une capacité de 45 berceaux.

À terme, ces mesures permettront de créer 65 places supplémentaires au sein de la commune.

Les familles peuvent également compter sur une quarantaine d'assistantes maternelles installées à Arcueil.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Au-delà des modes de garde, la politique de la petite enfance repose sur une approche beaucoup plus globale, qui associe éducation, éveil et soutien à la parentalité. « *Notre action va bien au-delà du simple accueil. Nous veillons à accompagner le développement des enfants pendant leurs premières années, tout en restant à l'écoute des familles.* », souligne Marc Jouany, responsable du service petite enfance. Cette démarche se traduit notamment par l'action du relais petite enfance, qui constitue une interface entre les parents et les professionnel·les : informer sur les solutions de garde, faciliter les échanges, mais aussi organiser des temps de rencontre. Autant de ressources pour aider les familles à aborder sereinement les premières années de leurs enfants. ●

« Garantir aux enfants un accueil dans les meilleures conditions »

Guina Da Silva, conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Quelles sont les priorités de la Ville en matière de petite enfance ?

Notre priorité est de proposer davantage de solutions aux familles qui s'installent à Arcueil. Le secteur reste toutefois très tendu, avec une demande importante et un nombre de places limité. Face au désengagement du Département, nous avons donc dû explorer de nouvelles pistes et diversifier l'offre, à travers des partenariats avec des acteurs privés et associatifs. À plus long terme, nous avons aussi pour ambition de rouvrir la crèche départementale Berthollet et nous mobiliserons tous les moyens nécessaires pour y parvenir.

Comment la Ville choisit-elle ses partenaires ?

Nous veillons à travailler avec des structures répondant à nos exigences en matière de qualité et de sécurité et qui partagent la même approche pédagogique et éducative portée par nos crèches municipales. L'objectif reste avant tout de garantir aux enfants un accueil dans les meilleures conditions. ●

Mieux protéger les enfants

Donner une place aux enfants, c'est aussi les protéger. Depuis la rentrée, la Ville a renforcé ses mesures de prévention contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Un travail mené depuis déjà plusieurs années. *« La nature de notre métier fait de nous des acteurs de la protection de l'enfance. C'est intégré dans nos pratiques au quotidien. Mais nous ne sommes pas à l'abri de certains comportements, comme l'a démontré l'actualité. C'est pourquoi nous avons décidé de consolider encore plus nos actions »*, précise Ugo Santoni, responsable adjoint du service enfance.

Parmi les mesures engagées : la désignation d'une référente pour centraliser les courriers liés à ces questions et la mise en place de nouvelles procédures entre services pour mieux identifier les personnes présentes dans les structures d'accueil et faciliter la circulation des informations.

Un plan de formation a également été déployé afin d'accompagner les équipes d'accueils périscolaires. *« Ces formations peuvent porter sur le recueil de la parole, l'identification des circuits à suivre ou encore la posture à adopter en tant qu'adulte. D'autres peuvent aborder de manière plus approfondie les violences sexistes et sexuelles ou la santé mentale par exemple. »*, poursuit Ugo Santoni. Ce mois-ci, une quinzaine de responsables d'accueil de loisirs, dont ceux des deux structures jeunesse de la Ville, seront formés aux violences sexistes et sexuelles par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

En parallèle, un comité de pilotage réunissant élu · es et agent · es a été créé, sous l'impulsion de la maire Sophie Pascal-Lericq et d'Anaïta David, adjointe déléguée aux droits des enfants. Il vise à coordonner les actions engagées, à harmoniser les réponses et à mieux prévenir les situations à risque. ●

Un problème ? Les numéros utiles

119 : Allô enfance en danger
3018 : Harcèlement et violences numériques
0 811 900 200 : Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) du Val-de-Marne

Ces numéros et des fiches réflexes indiquant la conduite à tenir en cas de problème sont affichés dans les lieux d'accueil des enfants, afin que chacun · e puisse les consulter et savoir comment réagir.

Agefiph : agir pour l'emploi inclusif

À l'occasion de la 30e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), du 16 au 22 novembre, focus sur l'Agefiph et son rôle majeur pour l'emploi inclusif.

L'acronyme ne parlera peut-être pas à tout le monde, pourtant, l'Agefiph est un acteur clé du territoire en matière d'emploi des personnes en situation de handicap. Créée dans le cadre de la loi de 1987, (voir encadré), la structure a élargi son champ d'action, bien au-delà de la simple collecte des contributions des entreprises. Depuis son bureau régional implanté à Arcueil, elle œuvre sur plusieurs fronts. *« Nous avons quatre missions : favoriser l'accès à l'emploi et le maintien en poste grâce à des aides et des prestations, accompagner les entreprises et les organismes de formation, contribuer aux politiques publiques et soutenir l'innovation pour faire évoluer les pratiques »*, détaille Arnaud Lévêque, délégué régional Île-de-France.

PLUS DE 7 000 AIDES EN 2025

Avec un taux de chômage de 11,5 %, contre 7,7 % pour l'ensemble de la population, les personnes en situation de handicap sont davantage exposées aux difficultés d'accès au marché du travail. Dans le secteur privé, leur taux d'emploi plafonne à 4 %, loin des 6 % fixés par la loi.

Pour autant, les mentalités évoluent. Et les entreprises se mobilisent davantage : *« Avant, seulement cinq structures sur dix s'engageaient sur la question. Aujourd'hui, on est à sept sur dix. Il y a encore du chemin à faire, mais nous sommes là pour ça »*, positive Arnaud Lévêque. En 2025, plus de 7 000 aides et prestations ont été délivrées par l'Agefiph en Île-de-France et 495 nouvelles entreprises franciliennes ont été accompagnées. *« Nous avons un rôle de facilitateur : répondre aux questions, clarifier des démarches, accompagner directement les entreprises dans leur engagement inclusif, orienter vers des partenaires… »*

L'UCPA, UN ENGAGEMENT CONCRET

À Arcueil, l'UCPA illustre les effets de cet accompagnement dans la durée. Après un diagnostic mené en 2022 avec l'appui de l'Agefiph, la structure a créé un poste de référente handicap fin 2023, avant d'établir une convention de partenariat en 2024.

Depuis, les actions se sont multipliées : 36 aménagements de postes réalisés, 195 managers et 290 salarié·es formé·es et 31 recrutements aboutis. Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap a bondi de 2,37 % à 3,59 %. *« Nous étions déjà impliqués dans l'inclusion de nos client·es. Mais nous voulions aussi structurer notre démarche auprès de nos collaborateur·ices »*, souligne Julie Boudin, responsable diversité et qualité de vie au travail et référente handicap.

Mais un frein plus difficile à mesurer persiste : les représentations. Pour Julie Boudin, le recrutement ne relève pas tant de contraintes matérielles que d'idées reçues. *« On a souvent tendance à associer cela à une limitation physique. Or, 80 % des handicaps sont invisibles et, en moyenne, seulement 20 % des situations nécessitent un aménagement spécifique,* rappelle-t-elle. *Recruter une personne en situation de handicap n'est donc pas forcément plus coûteux ou contraignant. C'est notamment la sensibilisation des managers et des équipes qui peut permettre de progresser. »*

Un travail de fond à inscrire dans la durée, bien au-delà de la SEEPH. ●

Depuis la loi de 1987, les entreprises de plus de 20 salarié·es sont soumises à une obligation d'emploi de personnes en situation de handicap à hauteur de 6 % de leurs effectifs. Lorsqu'elles n'atteignent pas ce seuil, elles doivent verser une contribution financière annuelle destinée à l'Agefiph. Celle-ci permet notamment de financer des aides et des actions en faveur de l'emploi des personnes concernées. Pour le secteur public, un dispositif similaire a été créé par la loi du 11 février 2005 : le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). ●

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANT·ES !

Vous vous êtes récemment installé·e à Arcueil ? Vous souhaitez en savoir un peu plus sur votre nouvelle ville ? Rendez-vous le **samedi 7 novembre**, de 11h à 12h30, à l'hôtel de ville pour une matinée d'accueil des nouvelles et nouveaux habitant·es. L'occasion de rencontrer la maire, les élu·es et les directeur·ices des différents services municipaux, mais aussi de découvrir Arcueil et d'avoir toutes les informations utiles. Un buffet convivial sera offert par la municipalité.

Plus d'informations sur arcueil.fr ou au 01 46 15 09 66. ●

FÊTE DE LA RÉCUP' : QUATRIÈME ÉDITION

La Fête de la Récup' revient pour une quatrième édition le **dimanche 22 novembre** de 10h à 13h et 14h à 17h30. Organisée par le Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) l'événement met la réparation et le réemploi à l'honneur. Un téléphone, un grille-pain, un mixeur à réparer ? Apportez-les au Repair café ! De nombreuses autres animations sont prévues : confection de décorations de Noël responsables, fabrication de cosmétiques naturels, création de pochettes et bracelets en cuir… Une initiative qui fait écho au Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), organisé chaque année en novembre pour mettre en lumière des pratiques plus durables et responsables.

Entrée libre et gratuite.
Programme détaillé sur le site du GOSB. ●

DU 03/11 AU 14/11

AUX HEURES D'OUVERTURE

Exposition
La vie au bout des doigts
De l'autrice et illustratrice Pénélope
De 4 à 10 ans, accès libre
Présence d'un parent obligatoire
Médiathèque Louis Pergaud

MER 04/11

11H ET 15H

Balade sonore
Écouter la Bièvre
Également le 11/11
Gratuit
Départ depuis la Maison de l'environnement

14H30

Ça joue ô Chap
Maison du Projet

18H

Concert
De Cheick Tidiane Seck
Suivi de la projection du documentaire « African Glory »
Entrée libre
Magma (14 rue Berthollet)

20H

Ciné-rencontre
Avant-première « Soleil Noir »
En présence de la réalisatrice Ana Dumitrescu
Espace Jean Vilar

JEU 05/11

19H

Ciné-club Arcopolis
Film : Suspiria
Cycle « La possession des lieux » 2/3
Séance suivie d'un échange avec Keziah
Espace Jean Vilar

VEN 06/11

16H

Atelier créatif
Créez votre super-héros ou super héroïne
Dès 12 ans, accès libre
Médiathèque Louis Pergaud

18H30

Atelier conteuses et conteurs amateur·ices
Également le 20/11 et le 27/11
Adultes, entrée libre
Médiathèque Louis Pergaud

SAM 07/11

11H

Accueil des nouvelles et nouveaux habitant·es
Hôtel de ville

14H

Ciné-goûter
Film : Le Corset
Suivi d'un goûter et d'un atelier surprise
Réservation indispensable pour l'atelier
Espace Jean Vilar

20H

Concert
Terre de musiques #1 – Ukraine
Par l'association Et Voilà !
Gratuit
Centre Marius Sidobre

DIM 08/11

11H

L'UPA des petit·es
« Devons-nous toujours écouter nos parents ? »
Avec l'association Les Petites Lumières
Pour les 4-8 ans, entrée libre
Espace Jean Vilar

14H

Ciné en 35 mm
Film : Amer
Projeté en version analogique 35 mm
Dans le cadre du projet Jeunes Ambassadeur·ices du cinéma
Espace Jean Vilar

MAR 10/11

20H

Conférence UPA
« Qu'est-ce qui influence la place du père dans la famille ? »
Présentation du travail de recherche de l'UPA des parents d'Arcueil
En partenariat avec La Maison des solidarités et le Théâtre Jacques Carat (Cachan)
Entrée libre et gratuite
Espace Jean Vilar

MER 11/11

11H

Commémoration de l'Armistice
Suivie d'un vin d'honneur offert par la Ville au centre Marius Sidobre
Place de la République

JEU 12/11

14H15

Ciné-thé
Film : Quelques mots d'amour
Suivi d'un thé offert
En partenariat avec le secteur seniors retraité·es
Espace Jean Vilar

VEN 13/11

10H

Atelier cuisine
Maison des solidarités

19H

Soirée jeux
Maison des solidarités

19H

Projection
Film : Élégie pour Les Lilas
D'Alain Kassanda
Dans le cadre du festival les Écrans Documentaires
Espace Jean Vilar

SAM 14/11

10H

Ça joue ô Grenier
Également le 18/11 et le 25/11 à 14h30
Maison des solidarités

10H30

Petit conte du samedi
Turlututu la tortue
Avec la Cie Maya
Pour les moins de 5 ans et leurs parents
Médiathèque Louis Pergaud

16H

BHLM
Un moment en musique, en danse et en mouvement autour de chansons en Langue des signes
Par la Compagnie des Corps Bruts
Tout public, en famille, accès libre
Maison du projet

DE 16H À 19H

Rencontre
Avec l'artiste Laurent Melon dans le cadre de son expo « Rétro-Melon-Spective »
Découverte de son atelier à Anis Gras le 21/11 à 16h
Expo jusqu'au 28/11
Galerie Julio Gonzalez

18H

Vernissage
Hors-pistes
Exposition collective
Entrée libre
Expo jusqu'au 21/11
Magma (14 rue Berthollet)

MAR 17/11

9H30

Ça joue à la Cabane
Cabane du Quartier

18H

Café tricot
Maison des solidarités

19H

Rencontre et dédicace
Avec Philippe Gerin, pour « Jamais le ciel ni les rivages »
Dans le cadre du Prix du roman 2026
Adultes, accès libre
Médiathèque Louis Pergaud

20H

Concert
Musique actuelle amplifiée
Par les artistes enseignant·es du conservatoire intercommunal
Espace Jean Vilar

Sur inscription

MER 18/11

14H
Ciné-concert
Film : Monte là-dessus
Dans le cadre du festival Close-Up : ville, architecture et paysage au cinéma
À partir de 8 ans
Espace Jean Vilar

15H
Spectacle musical
« Casse-noisette »
Dès 5 ans, présence d'un parent obligatoire
Médiathèque Louis Pergaud

DU 18/11 AU 02/12

Exposition
Autour de la loi intégrale
Par Femmes Solidaires
Maison des solidarités, Maison du projet et Cabane du quartier

VEN 20/11

14H30
Atelier d'initiation à l'aquarelle
Maison des solidarités

16H
Théâtre forum
«Perte de chance», autour de la santé des femmes
Par la compagnie Les Oiseaux de nuit
Également le 23/11 et le 07/12 à 15h30 et le 05/12 à 13h30
Maison du projet

20H15
Ciné-Rencontre
Film : Inside Amir
Dans le cadre du festival Close-Up : ville, architecture et paysage au cinéma
Séance suivie d'un échange avec le réalisateur
Espace Jean Vilar

SAM 21/11

9H30
Conseil municipal
Hôtel de ville

10H30
Café débat
Autour du harcèlement
Avec l'association Au cœur d'Arcueil
Cabane du quartier

11H
Concert
Découverte d'un instrument de musique
Par les élèves du conservatoire intercommunal
Tout public, accès libre
Médiathèque Louis Pergaud

15H
Jeu vidéo
« Dans les pas de Nour »
Également du 24/11 au 28/11 aux heures d'ouverture
Dès 12 ans, accès libre
Médiathèque Louis Pergaud

16H
Atelier langue des signes française
Jeu interactif pour apprendre à communiquer autrement
Tout public, en famille, accès libre
Maison du projet

DIM 22/11

DE 10H À 13H ET DE 14H À 17H30
Fête de la Récup'
Maison de l'environnement

11H
Ciné-brunch
Film : Le Grand Restaurant
Dans le cadre du parcours culturel Au fil des saveurs
Suivi d'un brunch offert
Réservation indispensable pour le brunch
Espace Jean Vilar

DE 14H A 18H
Puces à Barbusse
Venez chiner des jeux, jouets, livres avant Noël
Entrée libre
École élémentaire Henri Barbusse

MAR 24/11

20H
Conférence UPA
« Le genre dans l'espace public numérique : un enjeu démocratique »
Avec Mathilde Saliou, journaliste et autrice
Entrée libre et gratuite
Espace Jean Vilar

VEN 27/11

À PARTIR DE 19H
Illumination du cèdre de Noël
Chorale par Les Voici faire un son, démonstration de danse avec Chapala, chocolat et vin chauds
Par l'association des commerçant·es Laplace en action
Place Zola (31 avenue Laplace)

19H
Ciné-débat
Film : Et maintenant où on va ?
Maison du projet

20H30
Ciné-débat
Film : L'affaire Marie Claire
Espace Jean Vilar

SAM 28/11

11H
Marche solidaire
Départs depuis de la Maison des solidarités, la Maison du projet et la Cabane du quartier

Projections
17h30 : La vie après Siham
20h : Rue Malaga
Dans le cadre du festival Ciné Regards Africains
Espace Jean Vilar

DIM 29/11

16H30
Projection
Film : Promis le ciel
Cérémonie de clôture du festival Ciné Regards Africains
Espace Jean Vilar

DÉCEMBRE

MAR 1ER/12

20H
Conférence UPA
« Quelles transitions pour nos mobilités d'ici 2050 ? »
Entrée libre et gratuite
Espace Jean Vilar

20H
Ciné-débat
« Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance » de Georges Tillard
Dans le cadre Festival international alimenterre
Par l'association Terre de liens 94 et la Maison de l'environnement
Gratuit
Maison de l'environnement

JEU 03/12

DE 18H30 À 20H30
Marché de Noël de l'AMAP
Mail Gaston Doiselet

19H
Ciné-club Arcopolis
Film : Vivarium
Cycle « La possession des lieux » 3/3
Suivi d'un échange avec Keziah
Espace Jean Vilar

Les événements signalés par un aplat de couleur orange s'inscrivent dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

FESTIVAL LA MINE NUMÉRIQUE : SIXIÈME ÉDITION

Vous voulez découvrir le fablab ? Le festival la Mine numérique est l'occasion parfaite ! Organisé au sein de la médiathèque Louis Pergaud, l'événement s'intéressera cette année aux *low-techs*, des technologies et manières de fabriquer sobres, durables et accessibles. Rendez-vous le **vendredi 13 novembre,** de 14h30 à 19h, et le **samedi 14 novembre,** de 10h30 à 18h30, pour profiter des nombreuses animations. Au menu : ateliers Repair café, t-shirt de chutes, flip-book, fabrication d'écusson brodé, peinture en réalité virtuelle, initiation à la programmation, conférence… Une soirée conviviale à la médiathèque Louis Pergaud viendra clôturer les deux jours.

Le programme détaillé est à retrouver sur cultureaarcueil.fr
Informations et inscriptions au 07 49 05 73 91
ou à fablab@ressourcerie-la-mine.com ●

LE MOIS DES FESTIVALS À L'ESPACE JEAN VILAR

L'espace Jean Vilar se met à l'heure des festivals. Trois grands rendez-vous rythmeront le mois. **Vendredi 13 novembre** à partir de 19h, l'équipement accueillera la soirée d'ouverture des Écrans Documentaires avec la projection d'*Élégie pour Les Lilas* d'Alain Kassanda. Un film qui revient sur les trois dernières années de la maternité des Lilas, pionnière de l'accouchement sans douleur, de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et des luttes féministes, avant sa fermeture en 2025. Place ensuite au festival Close-Up : ville, architecture et paysage au cinéma avec deux temps forts à Arcueil. Le **mercredi 18 novembre à 14h,** les amateur·ices de cinéma muet et d'humour burlesque pourront profiter d'un ciné-concert autour du film *Monte là-dessus* de Fred C. Newmeyer et Sam Taylor. Le pianiste Axel Nouveau accompagnera en direct les péripéties du comédien Harold Lloyd*. Le **vendredi 20 novembre** à 20h15, cap sur Téhéran avec une ciné-rencontre pour découvrir *Inside Amir*, en présence de son réalisateur Amir Azizi.

Les **28 et 29 novembre**, direction l'Afrique avec le festival Ciné Regards Africains. Pour le week-end de clôture : trois films à l'espace Jean Vilar et des temps d'échange pour prolonger la découverte. **Samedi 28 novembre** à 17h30, l'Égypte sera à l'honneur avec *La vie après Siham*, en présence de son réalisateur Namir Abdel Messeeh. La soirée se poursuivra à 20h avec le film *Rue Malaga* de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani. Le dimanche **29 novembre**, rendez-vous dès 16h30 pour la cérémonie de clôture, suivie de la projection de *Promis le ciel*, d'Erige Sehiri, cinéaste franco-tunisienne.

**Accessible dès 8 ans*

Plus d'informations sur les sites officiels des festivals et sur cultureaarcueil.fr ●

Contre les violences, la mobilisation continue

Date choisie en hommage aux sœurs Mirabal, trois militantes politiques de République dominicaine assassinées en 1960, le 25 novembre réaffirme l'ampleur des violences sexistes et sexuelles. Comme chaque année, Arcueil se mobilise.

Du 20 novembre au 7 décembre, la Maison des solidarités et Femmes solidaires proposent plusieurs rendez-vous : des ateliers de théâtre-forum, un café-débat sur le harcèlement et un ciné-débat autour du film *Et maintenant, où on va ?* (voir détails p.14-15). Point d'orgue : une marche solidaire contre les violences faites aux femmes et aux enfants, le 28 novembre, de 11h à 12h30. Trois départs sont prévus depuis la Maison des solidarités, la Cabane du quartier et la Maison du projet, avant une convergence vers la Vache noire. *« Nous voulons proposer sur ces sujets sérieux des moments conviviaux, qui favorisent les échanges et permettent de se retrouver. Avec cette marche, nous invitons toutes et tous à porter ensemble un message de sensibilisation »*, souligne Françoise Maillard, secrétaire de l'association locale Femmes solidaires.
Du 18 novembre au 2 décembre, une exposition autour de la loi intégrale, réalisée par la structure, sera également installée dans les trois lieux.
Du 23 au 27 novembre, ce sont les élu·es qui iront à la rencontre des habitantes aux abords des écoles et du RER Laplace, en présence du partenaire Umay*. Au programme : échanges et distribution d'outils de sensibilisation et de prévention, dont le violentomètre. Un banc rouge, symbole de la lutte contre les féminicides et les violences faites aux femmes, sera inauguré fin novembre avenue Laplace.

« DONNER CONFIANCE »

Au-delà de la sensibilisation, le 25 novembre met en lumière l'importance de la prise en charge. À Arcueil, le service action sociale constitue la première porte d'entrée. Grâce à des agentes formées, il assure l'accueil et l'orientation des femmes. La Ville peut en outre s'appuyer sur un réseau d'acteurs du territoire, parmi lesquels Tremplin 94, mais également Femmes solidaires et la Maison des solidarités*. *« Notre rôle est d'écouter, d'accompagner et de donner confiance »*, insiste Françoise Maillard. L'accompagnement passe aussi par le bien-être. En partenariat avec l'association Mouvement d'elles, la Maison des solidarités organise des ateliers d'initiation à la méditation et à la gymnastique douce, animés par des professionnelles à destination des victimes. *« Les violences peuvent parfois créer une forme de rupture entre le corps et l'esprit, l'objectif est de reconnecter les deux. Nous constatons des résultats positifs »*, témoigne Manuela Saudrais, coordinatrice sociale à la Maison des solidarités.
D'autres ressources existent à proximité, notamment la Maison des femmes de l'hôpital Bicêtre et le CIDFF 94, qui propose un accompagnement juridique spécialisé pour les victimes.
Autant de portes d'entrée pour rompre l'isolement et libérer la parole.

**Application mobile gratuite pour lutter contre le harcèlement de rue et l'insécurité dans l'espace public.*

*** Plus d'informations auprès du CCAS (01 46 15 08 64) ●**

3919 : ligne d'écoute destinée aux femmes victimes de violences

Timila Leghima Boukhtouche, adjointe déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les violences et les discriminations

« Avec le désengagement de l'État, les collectivités sont de plus en plus en difficulté. L'évaluation du coût des baisses des dotations révèle 250 milliards d'euros en moins depuis 2012. Les associations et autres acteurs institutionnels locaux voient leurs financements décroître et ne peuvent plus absorber les demandes. Le réseau se fragilise, alors même qu'en 2025, 111 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en France. Malgré ces difficultés, la Ville poursuivra son engagement à travers des politiques locales à la hauteur des besoins. Cela se traduit notamment par l'optimisation de notre circuit municipal d'aide aux victimes et la consolidation du réseau de partenaires. »

Vélo, boulot, dodo

Pendant 15 jours, Stéphanie Dorante a relevé le défi du Grand-Orly Seine Bièvre : laisser sa voiture au garage pour expérimenter des modes de déplacements plus vertueux.

Avant, la voiture était son réflexe, même pour les trajets les plus courts. Aujourd'hui, c'est une cycliste invétérée. Quand elle découvre le défi « 15 jours sans ma voiture » il y a quelques semaines, Stéphanie Dorante se laisse tenter, sans savoir où l'expérience la mènerait. Très rapidement, le vélo devient son compagnon de route, jusqu'à Cachan et Fresnes, où elle travaille. *« J'habite juste à côté de mon bureau. À un moment, je me suis dit : j'abuse quand même de prendre la voiture ! C'est ce qui m'a motivée. »* Cette aventure, Stéphanie Dorante l'a menée au côté de 18 autres participant·es des communes du territoire. Du 20 septembre au 5 octobre, elles et ils ont relevé le défi du Grand-Orly Seine Bièvre en privilégiant des modes de déplacement plus vertueux. *« Ce qui était bien, c'est qu'on pouvait mixer entre le vélo, les transports en commun et le covoiturage. »*

« CONVAINCUE À 100 % »

Mais qui aurait parié que Stéphanie délaisserait un jour le volant ? Certainement pas sa famille. *« Ils ont tous été étonnés que je fasse le défi. J'ai toujours été une fervente adepte de la voiture, j'aime beaucoup conduire »*, reconnaît-elle. Pourtant, les deux semaines ont suffi à la faire changer d'avis : *« Le défi m'a convaincue à 100 %, je n'ai pas conduit depuis,* confie-t-elle fièrement. *Une fois en covoiturage avec une amie, je me suis même dit : le vélo me manque. »*

> « C'est une liberté retrouvée en matière de mobilité

Travail, courses, visites à ses proches, loisirs… Le deux-roues a désormais trouvé sa place dans tous les pans du quotidien de l'Arcueillaise. Et elle compte bien poursuivre sur sa lancée ! À l'issue du défi, elle a racheté le vélo qui lui avait été prêté et s'est équipée pour pouvoir continuer à pédaler, même les jours de pluie. *« Je suis vraiment motivée parce que le prix du carburant a augmenté et ma voiture est assez vieillissante. Je n'aurais pas les moyens d'en acheter une nouvelle. Et c'est une bonne alternative pour une non sportive comme moi ! »*, sourit-elle.

UN DÉFI À APPRIVOISER

Si Stéphanie Dorante a pris goût à la vadrouille, elle n'en oublie pas pour autant les difficultés de la circulation. Sur la route, l'Arcueillaise doit parfois composer avec l'absence de pistes cyclables sur certains axes. « *Quand il n'y en a pas, c'est assez impressionnant avec les voitures, les piétons et même les autres cyclistes. Il faut faire attention à tout. Au début, je sortais plus tôt pour prendre le temps d'analyser tous les paramètres de mon environnement »*, reconnaît-elle. Mais au fil des trajets, l'appréhension s'est estompée et la confiance s'est installée.

De cette expérience, Stéphanie retient surtout qu'il suffit parfois d'oser. *« Je me mettais beaucoup de limites »*, admet-elle. Aux plus hésitant·es, elle conseille simplement de *« tenter l'expérience ». « C'est une liberté retrouvée en matière de mobilité. Il n'y a pas de problème de stationnement, que ce soit pour la place, ou pour le prix. On évite les embouteillages, on découvre des endroits et des itinéraires qu'on ne voit pas en voiture. C'est un vrai moment de plaisir. »* ●

Porté par le Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB), le défi « 15 jours sans ma voiture » invite, pendant deux semaines, des habitant·es des 24 communes du territoire à expérimenter des alternatives à la voiture individuelle et au deux-roues motorisé. Marche, vélo, transports en commun ou covoiturage peuvent être combinés selon les besoins de chacun·e. Les participant·es bénéficient d'un accompagnement personnalisé : prêt gratuit d'un vélo, avec possibilité d'achat à la fin du dispositif, remboursement des abonnements de transport sur la durée du défi, formation à la pratique en ville ou encore conseils sur les itinéraires cyclables sécurisés.

Lancé en 2024, le dispositif en était à sa troisième édition avec une participation en hausse : 19 personnes ont relevé le défi cette année, contre 12 en 2025 et 8 en 2024. ●

Vélo-école pour adultes : **carton plein !**

Lancée en septembre dernier, la vélo-école pour adultes d'Arcueil clôturait sa première édition fin octobre. Une expérience réussie, pour les participant·es comme pour leurs encadrant·es.

« *C'était génial !* ». Nul besoin de faire le tour des participant · es pour prendre le pouls. L'expérience a fait l'unanimité. Du 19 septembre au 17 octobre, 18 personnes ont (ré) appris l'usage des deux-roues au sein de la vélo-école pour adultes d'Arcueil. Un projet qui a très rapidement trouvé son public. « *Je n'ai jamais appris à faire du vélo et je ne pensais en être capable. Mes enfants me demandent à chaque fois où j'en suis. Ils ont hâte qu'on puisse faire des balades tous ensemble* », se réjouit Ghania, une des participantes.

« JE VIENS DE LOIN »

Portée par l'association MDB Val de Bièvre, avec le soutien de la Ville, la vélo-école pour adultes est une initiative inédite sur le territoire arcueillais. Pour cette première édition, les résultats dépassent largement les attentes. « *Le bilan est très positif. Les participants étaient motivés, impliqués, et tout le monde a réussi à pédaler au bout de cinq séances. C'est une belle réussite* », constate Sébastien Gillet, coordinateur de l'antenne locale de l'association.

Parents, jeunes adultes, seniors, tous les âges se sont retrouvés sur les vélos. Des générations différentes, des parcours de vie différents, mais un seul objectif : apprivoiser le deux-roues. Pour certain · es, l'aventure s'est vécue à deux. « *On l'a surtout fait pour nos enfants. Ils savent en faire contrairement à nous. Et c'était super ! Les encadrants étaient très attentifs et bienveillants* », glisse Wassim. « *Je viens de loin. La première séance, je n'arrivais même pas à tenir en équilibre. Aujourd'hui, je suis beaucoup plus à l'aise* », abonde Rym, sa conjointe.

UNE DIZAINE DE BÉNÉVOLES

Rouler en draisienne, lever les pieds du sol, maîtriser les virages… Au gré des semaines, les exercices ont évolué et les participant · es progressé. Régulièrement, des jeux venaient ponctuer les séances : « 1, 2, 3 soleil » à vélo, ou encore une course… de lenteur. Parce que ça fait toujours du bien de retomber en enfance !

Derrière ce travail de pédagogie, une dizaine de bénévoles mobilisé · es chaque semaine. Comme les participant · es, eux aussi ont appris sur le terrain. « *C'était ma première expérience, je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre, ni comment ça allait se passer. Mais on se sent utile quand on voit leur fierté au moment de réussir. C'est la même joie que celle des enfants* », sourit Sylvie, une encadrante.

Après ce premier cycle, le groupe remontera en selle dès mi-novembre, avec toujours la même formule : deux heures de pratique tous les samedis. De quoi continuer à progresser, prendre confiance et, bientôt, sillonner les pistes franciliennes ! ●

En tournée avec les **équipes de nettoiement**

Dès 6h du matin, les agents du service nettoiement de la Ville sont à pied d'œuvre pour assurer la propreté des rues arcueillaises. Coup d'œil sur leur quotidien.

Quand certain·es se délectent encore des derniers instants de sommeil, quand d'autres quittent à peine les bras de Morphée, eux ont déjà commencé leur journée. Chaque jour, dès 6h – parfois plus tôt-, les équipes de nettoiement de la Ville sont sur le terrain. Ce lundi matin, sept agents sont mobilisés. Alors que le jour peine encore à se lever, les va-et-vient commencent déjà dans les locaux de l'hôtel de ville. Tenue de travail enfilée, matériel vérifié, chacun rejoint son véhicule pour le début de la tournée matinale. De l'avenue Laplace jusqu'à la Vache Noire, la valse des laveuse et balayeuse anime l'artère. La première mène la danse, la deuxième lui emboîte le pas. Feuilles mortes, déchets, mégots… Rien n'échappe à leur passage. *« On commence toujours par les grands axes parce qu'il y a moins de circulation à cette heure-là. Après, on enchaîne avec d'autres secteurs. On fait trois tournées : deux chaque jour pour le nettoyage/balayage et sur les points d'apport volontaire et une collecte d'encombrants une fois par semaine »*, précise Frédéric D., responsable du service nettoiement.

62,58 TONNES DE DÉPÔTS SAUVAGES

En tout, 21 agents œuvrent au quotidien au sein de la Ville. Ils se relaient sur le terrain, du lundi au samedi, pour assurer la propreté des espaces publics. Chaque année, 341 tonnes de déchets sont collectées et traitées sur le territoire communal. Un travail qui se heurte toutefois à une difficulté majeure : les dépôts sauvages. Ce matin-là, vieux canapé, gravas, pots de fleurs, planches en bois et autres sacs poubelle envahissent les trottoirs. « *Tout a été ramassé jeudi. Mais aujourd'hui, on a de nouveaux dépôts. C'est un vrai problème à Arcueil. Et ça a considérablement augmenté ces dernières années* », se désole le responsable.

En 2025, 62,58 tonnes de dépôts sauvages ont été ramassées dans les rues arcueillaises. En plus de dégrader le cadre de vie, ils constituent aussi un risque sanitaire : odeurs, prolifération de nuisibles, mais aussi pollution des sols, de l'air et de l'eau. À Arcueil, les secteurs les plus touchés sont les quartiers du Chaperon Vert et de la Vache Noire, les rues Henri Barbusse, Marcel Vigneron et Martyrs du 8 février 1 962 et les avenues Paul Bert, Malleret-Joinville et Paul doumer.

Pour rappel, les encombrants sont collectés gratuitement le jeudi matin dans les grands immeubles du parc social et sur rendez-vous* pour les petits immeubles et pavillons. Les déchets n'entrant pas dans la liste des encombrants peuvent être déposés à la déchèterie mobile, présente tous les samedis sur le parking de l'ancien hôtel de ville (10 avenue Paul Doumer), ou un samedi sur deux sur la place Marcel Cachin. ●

**Prise de rendez-vous au 01 82 01 20 00*

Concours **photo**

Que représente cette photo ?
Où a-t-elle été prise ?

Retournez votre réponse à communication@mairie-arcueil.fr ou par courrier à la mairie (objet : concours photo), AVANT LE 15 NOVEMBRE, **en indiquant votre adresse postale. Celle-ci est nécessaire pour que votre participation soit prise en compte. Il est à noter que le concours est réservé aux Arcueillais·es.**

Dix bonnes réponses tirées au sort seront retenues. Les gagnant·es, dont les prénoms et noms seront indiqués dans le prochain numéro d'*ANC/Arcueil notre cité*, recevront chacun·e deux places de cinéma valables à l'espace Jean Vilar.

Solution du concours du N° 368. Il s'agissait d'un détail de la fontaine du Nymphée, située au parc Paul vaillant-Couturier.

Réponses gagnantes : Dominique Sidoit, Sylvie Dorival, Olivier Salon, Griselda Dufour, Didier Chaboche, Josiane Letord, Michèle Tarento, Patrick Miegge, Daniel Simon, Marie-Charlotte Merlier.
Ces lecteur·trices gagnent chacun·e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.

Vos **élu·es**

POUR LES RENCONTRER, **PRENEZ RENDEZ-VOUS**

MAIRE

Sophie Pascal-Lericq
Conseillère métropolitaine
Vice-présidente en charge des équipements culturels du GOSB
01 71 56 04 00

ADJOINT·ES À LA MAIRE

Ludovic Sot
Tranquillité publique, prévention, médiation, propreté, cadre de vie du quotidien, interventions de proximité
01 71 56 04 00

Gaëlle Leloup
Vie associative, démocratie locale, participation citoyenne, économie sociale et solidaire
01 71 56 04 03

Thomas Giry
Bifurcation écologique, biodiversité, eau, déchets, voiries, bâtiments
Conseiller territorial du GOSB
01 71 56 04 04

Constance Blanchard
Solidarités, action sociale, accès aux droits, SCHS
Conseillère territoriale du GOSB
01 71 56 04 03

Karim Baouz
Jeunesse, orientation, autonomie, vie étudiante
01 71 56 04 03

Sandrine Padois
Culture, pratiques artistiques, ville festive
01 71 56 04 04

Ulysse Lesafre
Sport, sport santé
01 71 56 04 03

Timila Leghima Boukhtouche
Santé, égalité et inclusion, droits des femmes et la lutte contre les violences et les discriminations
01 71 56 04 03

François Loscheider
Éducation, enfance
01 71 56 04 03

Anaïta David
Droits des enfants, conseil municipal des enfants et des jeunes, Programme de réussite éducative
01 71 56 04 03

Baptiste Rio
Urbanisme, aménagement, projets urbains
01 71 56 04 04

Bénédicte Carcone
Logement, habitat, relations aux bailleurs
01 71 56 04 04

Brice Tabeling
Commerce de proximité, marchés alimentaires, emploi local, attractivité du territoire
01 71 56 04 04

CONSEILLER·ÈRES DÉLÉGUÉ·ES

Guina Da Silva
Petite enfance
01 71 56 04 03

Denis Boitier
Finances, prospective financière, Commande publique
01 71 56 04 04

Nadia Benaouda
Ville de paix, coopération internationales et rurales
01 71 56 04 04

Cyril Pasteau
Mobilités durables, espace public apaisé
01 71 56 04 04

Maud Boyer
Communication
01 71 56 04 03

Olivier de Saint Pol
Retraité·es et liens intergénérationnels
01 71 56 04 03

Marie-Eve Chardon
Alimentation durable, restauration scolaire (ordonnance verte/précarité alimentaire)
01 71 56 04 03

Thibault Taillandier
Patrimoine culturel et travail de mémoire, handicap
01 71 56 04 04

Latifa Malki
Politique de la ville
01 71 56 04 03

Dominique Lagune
Nature en ville, parcs et jardins, cimetière
01 71 56 04 04

Alain Breuiller
Personnel communal, qualité du service public et relation usager·ères, évaluation des politiques publiques
01 71 56 04 03

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Hélène Peccolo
helene.peccolo@valdemarne.fr
06 23 26 56 97

DÉPUTÉE

Sophie Taillé-Polian
Contact :
sophie.taille-polian@assemblee-nationale.fr
01 82 39 09 01

Toute saisine de l'administration par voie électronique doit être effectuée uniquement à : **mairie@mairie-arcueil.fr**
Pour toute demande ou question concernant vos données personnelles, merci d'écrire à : **RGPD@mairie-arcueil.fr**

Infos pratiques

MAIRIE

42 rue Cauchy
01 46 15 08 80
mairie@mairie-arcueil.fr
Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Jeudi, fermeture au public le matin, ouverture de 13 h 30 à 19h

PHARMACIES DE GARDE

8 novembre – Pharmacie du Fort Bicêtre
25 avenue Charles Gide
Le Kremlin-Bicêtre - 01 46 72 16 29

11 novembre – Pharmacie Tran Van Thoan
Centre commercial Forum
20, 73 et 81 avenue Aristide Briand
Arcueil - 01 45 46 04 50

15 novembre – Pharmacie Clinique de Cachan
30 avenue Carnot
Cachan - 01 46 64 05 90

22 novembre – Pharmacie Laplace
40 avenue Laplace
Arcueil - 01 42 53 17 68

29 novembre – Pharmacie Issoufaly
16 TER boulevard Chastenet de Gery
Le Kremlin-Bicêtre - 01 47 26 00 53

CENTRE DE SANTÉ

> **Centre municipal et universitaire de santé Marcel Trigon**
13 avenue du Chaperon Vert
01 46 15 08 09

> **Centre Maï Politzer**
3 rue du 8 mai 1945
Rendez-vous sur Maiia.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

01 46 15 08 80

URGENCES

> **Urgence médicale grave :**
Samu : 15 - Pompiers : 18

> **Numéro vert pour les urgences :**
0 825 00 15 25

> **SOS Médecins :** 01 47 07 77 77

> **Pharmacies ouvertes 24h/24h :**
01 45 62 02 41

COMMISSARIAT DE POLICE

15 rue Marx Dormoy, 94230 Cachan
Tél. : 01 45 15 69 00 / 01 45 46 73 00
Email : commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr

POLICE MUNICIPALE

06 23 00 39 37

PERMANENCE NOTARIALE

Un lundi par mois de 9h à 12h à l'hôtel de ville. Sur rendez-vous.

La prochaine permanence est prévue le **4 janvier 2027**. Prise de rendez-vous auprès de l'étude au 01 49 85 84 30 ou par mail : etude@r-sa.notaires.fr

CONCILIATION DE JUSTICE

Deux demi-journées par mois, mardi et vendredi de 9h à 12h, à l'hôtel de ville (42 rue Cauchy)

Pour saisir le conciliateur, les demandes doivent s'effectuer sur le site conciliateursdefrance.fr

PERMANENCES D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

CLLAJ : Tous les premiers et troisièmes mardis du mois, de 16h à 18h, à l'hôtel de ville. La prochaine permanence est prévue le **17 novembre** (pour les Arcueillais·es de 18 à 30 ans).
Prise de rendez-vous auprès de l'association au 01 45 46 51 39 ou à accueil@cllajvdb.fr.

ADIL : Tous les quatrièmes lundis du mois, de 14h à 16h30, à l'hôtel de ville. La prochaine permanence est prévue le **23 novembre .**
Prise de rendez-vous auprès du service habitat au 01 46 15 08 63

PERMANENCES DE LA MUTUELLE COMMUNALE

Tous les lundis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et jeudis de 13h30 à 16h30 à l'hôtel de ville.

Sur rendez-vous au 08 09 54 60 00 ou sur www.just.fr

CADRE DE VIE

> **Collecte sélective des déchets (GOSB)** 01 78 18 22 23

> **Enlèvement des encombrants**
svpcadredevie@mairie-arcueil.fr
01 82 01 20 00

> **Déchetterie mobile (GOSB)**
Tous les samedis de 9h à 13h, sur le parking de l'ancienne mairie (10 avenue Paul Doumer).
2e et 4e samedi du mois de 15h à 19h, sur la place Marcel Cachin (Gentilly)

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Permanences info-énergie

> **Mairie : 42 rue Cauchy**
(Box n°2 de l'accueil)
Les 4e jeudis du mois
Sur inscription au 01 71 33 13 60.

> **Maison de l'environnement**
du Val de Bièvre, 66 rue de la Division du Général Leclerc
Mardi soir de 17h à 19h et mercredi de 14h à 16 h 30.
Sur rendez-vous au 01 71 33 13 60.

LES BONS GESTES DU TRI ET DE LA PROPRETÉ
GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE (GOSB)
NUMÉRO VERT GRATUIT
0178 18 22 23

État **civil**

NAISSANCES
Kemilya THURAR,
Léonard MONGUIN FLAMBARD

MARIAGES
Killian NOSECKI et Yung-Chia SU ;
Hichem AIT ALI et Houria DJABER ;
Julius AKINRIBIDO et Oyinkansola SUBAIR ;
Nassim MAZARI et Amina ZARROUG

DÉCÈS
Yves HODEBOURG, 72 ans ;
Fatoumata CONDE épouse BARRY, 29 ans ;
Roger LESTARQUIT, 93 ans ;
Monique N'DIAYE épouse MALLET, 88 ans ;
Olivier GAUTHIER, 72 ans ;
Krishnaduth LUDHOR, 62 ans ;
Frédéric ANCIAN, 49 ans

EXPRESSION DES GROUPES

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

Une démocratie se juge à la façon dont elle écoute sa jeunesse.

La jeunesse a bloqué des centaines de lycées et d'universités durant plusieurs semaines. Certains n'y voient qu'un désordre à contenir. Nous y voyons une jeunesse qui prend la parole sur son quotidien et défend ses revendications pour un avenir meilleur et en faveur de l'égalité des chances.

La Convention internationale des droits de l'enfant reconnaît aux enfants le droit de s'exprimer, de s'informer, de se réunir pacifiquement et d'être entendus. Apprendre à s'engager, à débattre, à défendre ses idées n'est pas un trouble à l'éducation, c'est sa mission première. Les lycéens qui manifestent font ce que l'école leur apprend : s'intéresser à la chose publique et s'en emparer. Leur répondre par la suspicion, les interdictions de manifester ou la violence revient à leur enseigner que parler ne sert à rien.

C'est aussi le sens de ce que nous construisons à Arcueil : le conseil municipal des enfants, la consultation jeunesse, la journée des droits de l'enfant, les permanences stages et alternance. Autant de lieux où l'on apprend à débattre, à voir ses idées compter, à se construire un avenir.

Nous condamnons les dégradations ainsi que les violences d'où qu'elles viennent. Nous exigeons que chaque jeune puisse manifester en sécurité. Nous appelons le gouvernement à répondre aux revendications par des moyens à la hauteur : une démocratie se juge à la façon dont elle écoute sa jeunesse.

Nous souhaitions rendre hommage aux victimes de l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière. Nous leur exprimons notre soutien, ainsi qu'à leurs proches. Le racisme n'est pas une opinion, il tue.

Maud Boyer, Alain Breuiller, Marie-Eve Chardon, Anaïta David, Ulysse Lesafre, Sandrine Padois, Sophie Pascal-Lericq, Cyril Pasteau, Baptiste Rio et Ludovic Sot

Écologistes et citoyens

Réinventons Arcueil ensemble · Générations · Écologistes

écologistes et citoyen·nes

Retrouver l'espoir et construire l'avenir

Les violences en marge du mouvement social du 17 octobre ont sidéré et consterné. Ce n'est pas la société que nous voulons. Nous pensons à toutes celles et ceux qui ont été victimes, aux forces de l'ordre engagées dans des missions qui ne devraient pas avoir lieu, et à toutes celles et ceux qui, le 17 octobre, manifestaient pour exprimer un désir de changement et dont les messages ont été recouverts par le bruit de ce déchainement de violences. Or le 17 octobre ces manifestations de lycéen-es, d'étudiant-es, de salarié-es étaient belles aussi. Les revendications exprimaient d'abord le désir d'une société plus juste, plus fraternelle, plus attentive aux difficultés de beaucoup, qui porte un futur plus désirable. Les banderoles étonnaient par leur créativité et emplissaient d'espoirs. À Paris, des orchestres ou chorales avaient pris place dans les cortèges. Il faut écouter la jeunesse et il faut vouloir construire avec elle. Elle est le futur. Que leur laissons-nous ? Une planète abimée, un monde en guerre, des institutions publiques en faillite, des libertés publiques en régression, une société atomisée… Dans ce moment, notre responsabilité collective est immense. Il nous faut permettre à la jeunesse de pouvoir poursuivre ses études, d'avancer dans ses projets, de construire leur – et notre – avenir et, dans cet objectif, il faut la considérer avec sérieux et respect car elle à beaucoup à nous apporter.

Lundi 9 novembre, les Ateliers citoyens d'Arcueil organisent une soirée d'informations et de débat sur le mouvement des lycéen·es. 18h30 à la Maison de la Bièvre. Vous êtes les bienvenu-es.

Nous avons écrit cette tribune au lendemain des 17 et 18 octobre, inquièt·es et incertain·es sur la suite des événements. Espérons que les mouvements et débats se poursuivront dans le calme et dans la voie de leur résolution et d'un progrès social, enfin !

Nadia Benaouda, Gaëlle Leloup, François Loscheider, Latifa Malki

contact@atelierscitoyensarcueil.fr

LES ATELIERS CITOYENS D'ARCUEIL

Mouvement lycéen : respect et soutien

Né à Créteil, le mouvement lycéen a vite gagné le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis, avant de submerger le pays. Les revendications ? Des conditions d'études décentes : marre des locaux dégradés, du manque de profs remplaçant·es, du stress causé par ParcourSup… La sélection à l'entrée dans le supérieur pousse à cumuler les options, et ainsi à s'épuiser, alors que la réforme Blanquer a créé des emplois du temps pleins de trous mais à rallonge.
Le gouvernement a joué le pourrissement, en laissant le conflit s'installer dans la durée, et il a misé sur une répression brutale et indistincte : mains arrachées, œil crevé, mâchoire brisée… Devant tant d'injustices, le mouvement s'est ancré et a convergé avec d'autres luttes, pour les services publics, les salaires et le blocage des prix, dans des cortèges très souvent joyeux et festifs, le 17 octobre.
Un maintien de l'ordre erratique a favorisé des dégradations de biens matériels, voire des pillages, violences qui desservent le mouvement, et font diversion.
Elles n'effacent ni la nécessité que le Conseil régional cesse de privilégier les lycées privés au détriment du public dans son financement des rénovations et des équipements, ni la nécessité que l'Etat finance de nouveau l'enseignement supérieur à la hauteur des besoins pour accueillir les bachelier·es sans sélection et donc sans ParcourSup.
La lutte des personnels, ces dernières années, avait permis d'obtenir un programme de réhabilitation bien tardif pour le lycée de Cachan. Les élu·es d'Arcueil ont fait de la médiation devant Darius Milhaud. Le recueil de la parole lycéenne vient enrichir la grande concertation initiée avec les jeunes d'Arcueil. Nous assurons les lycéen·nes qui la portent de notre respect et de notre soutien.

Thomas Giry, Timila Leghima Boukhtouche, Dominique Lagune

lfi.arcueil@gmail.com

LFI-Arcueil

LFIarcueil

lfi.arcueil

Handicap : faire d'Arcueil une ville accessible à toutes et tous

Circuler librement, entrer dans un commerce, accompagner son enfant à l'école, aller au cinéma ou faire du sport : cela devrait être une évidence. Pourtant, pour les personnes en situation de handicap, âgées ou temporairement à mobilité réduite, le quotidien reste parfois un parcours d'obstacles.
Vingt ans après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, le chantier reste important. À Arcueil, sur 47 établissements et installations ouverts au public, 11 sont accessibles et 9 en cours de mise en accessibilité. Nous voulons aller plus loin.
Notre engagement est clair : faire de l'accessibilité une priorité de chaque projet urbain. Trottoirs praticables, traversées sécurisées, bâtiments adaptés, rampes, commandes vocales, boucles à induction magnétique, et aussi développement d'activités sportives, culturelles, d'aires de jeux inclusives et de logements adaptés : l'enjeu est de permettre à toutes et tous de profiter pleinement de la ville.
Pour agir efficacement, il faut écouter les premiers concernés. C'est pourquoi la commission locale d'accessibilité a été créée. Elle aidera à mieux identifier les obstacles, à fixer les priorités et adapter nos solutions. Les commerçants seront également associés à l'action de la mairie : un petit-déjeuner sera consacré au handicap et à l'accessibilité en fin d'année.
Une ville inclusive, ce n'est pas seulement une ville sans obstacles physiques. C'est aussi une ville où chacun peut accéder à ses droits, trouver une écoute et être accompagné. Notre CCAS y contribue par les cafés des aidants et la prise en charge financière d'un service d'accompagnement véhiculé pour les personnes à mobilité réduite.
Malgré les contraintes financières, nous faisons de l'accessibilité une priorité du mandat : c'est une exigence de solidarité et d'égalité.

Constance Blanchard, Brice Tabeling, Thibault Taillandier

ps.arcueil94@gmail.com

psarcueil94

Écouter, comprendre, agir…

Notre boussole, c'est Arcueil et les Arcueillais. Au sein de la majorité municipale, cette conviction guide notre engagement : être à l'écoute des habitants et apporter des réponses concrètes à leurs attentes.
Nous sommes cinq élus, animés par une même volonté : agir utilement au service de tous. Denis travaille à rééquilibrer les finances municipales pour préserver nos capacités d'action. Olivier s'est mobilisé cet été pour accompagner nos aînés face à la canicule. Pour la jeunesse, Karim participe à une concertation qui a déjà recueilli plus de 400 réponses. Des permanences sont également proposées deux mercredis par mois pour aider les jeunes à trouver stages et alternances.
Bénédicte veille au respect des critères d'attribution des logements et tient des permanences en mairie un mercredi sur deux. Ce travail de proximité permet de faire avancer des situations parfois bloquées depuis des années.
Pour la petite enfance, Guina a contribué à défendre le maintien de 18 places à la crèche Arc-en-Ciel, une décision adoptée à l'unanimité. Derrière ces places, il y a des enfants et des familles qui ont besoin de solutions concrètes.
Nos responsabilités sont différentes, mais notre objectif est commun : répondre aux besoins des habitants avec écoute, responsabilité et proximité.
Tout au long de notre mandat, nous garderons le même cap : défendre le bien commun et contribuer à une ville plus juste, plus solidaire et plus apaisée. Nous voulons retisser les liens entre les habitants et leur ville, et rapprocher les Arcueillais les uns des autres.

Karim Baouz, Guina Da Silva, Bénédicte Carcone, Denis Boitier, Olivier de Saint Pol

EXPRESSION DES GROUPES

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

Avec la jeunesse pour nos droits fondamentaux

Depuis le 17 septembre à Créteil, les lycéen·nes de France se mobilisent pour dénoncer leurs conditions d'études et le sort fait à la jeunesse qui peine à se construire un avenir.

Après trois semaines de mouvement, ce gouvernement en fin de règne n'a pas créé les conditions du dialogue pourtant nécessaire avec la jeunesse ni entendu leurs revendications. Au lieu de la rassurer, le Président envoie les forces de l'ordre, encourage la violence avec un rapport disproportionné à la force et en menaçant d'interdire les futures manifestations. Aurait-il peur de la convergence des luttes ? Et voilà qu'il tente de détourner l'attention d'une opinion publique favorable à ce mouvement en laissant des casseurs détruire et piller les commerces en marge des manifestations ou s'attaquer à des bâtiments publics symboles de la République comme les mairies. Ces violences nous les condamnons sans réserve, elles n'ont aucune raison d'être et ne peuvent être assimilées à un mouvement de revendication. Un Etat de droit doit pouvoir distinguer un mouvement social d'actes de délinquance.

Au 20 octobre, près de 10 000 gardes à vue ont eu lieu en trois semaines dont 86 % concernent des mineur·es lycéen·nes, contre 6730 lors du mouvement des gilets jaunes. Les chiffres parlent.

Violences policières, silence assourdissant face aux revendications de la jeunesse et de la société civile, réduction du droit fondamental à manifester… Ce deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron se termine, comme le premier, dans l'indifférence et la violence.

A Arcueil, voilà des mois que la ville communique sur une concertation. Il est venu le temps de l'action, la jeunesse s'est exprimée.

Carine Delahaie, Hourya Ben Azouz Konaté, Lucas Trigon
Élu.es du groupe Arcueil en commun
arcueilencommun@gmail.com

MOINS DE SLOGANS, PLUS D'ACTES

Je m'exprime rarement sur les événements nationaux, préférant consacrer mon énergie à mon rôle d'élu local. Mais je veux défendre une conviction : entendre les inquiétudes et les aspirations de notre jeunesse est indispensable. Refuser les violences et les destructions l'est tout autant.

Comprendre ne signifie pas excuser. Condamner ne dispense pas de réfléchir aux fractures de notre société. Nous devons pouvoir écouter et faire respecter la loi, prévenir et sanctionner, protéger et ouvrir des perspectives.

Une école, une mairie, un commerce sont des services, des emplois, des lieux de vie. Les détruire, c'est frapper ceux qui en dépendent. Je veux saluer l'engagement des forces de l'ordre, des secours, des sapeurs-pompiers et des agents publics qui protègent et accompagnent la population.

Les difficultés ne se résoudront pas par des slogans. La démocratie exige mieux que des postures et des accusations réciproques. Elle demande des propositions, un débat de fond et la capacité d'accepter la contradiction.

Cette exigence vaut aussi à Arcueil. Afficher sa compassion, invoquer la solidarité : tout cela reste bien commode si les habitants ne trouvent ensuite personne pour répondre à leurs besoins.

Les habitants n'attendent pas qu'on s'apitoie sur leur situation. Ils attendent des réponses, un accompagnement et des décisions compréhensibles. C'est le sens de mon soutien à la pétition pour la transparence dans les attributions de logements sociaux, que j'encourage à signer.

À l'échelle nationale comme municipale, la confiance se construit par la cohérence entre les paroles et les actes. Écouter vraiment, répondre concrètement, agir durablement : voilà le cap que je défends.

Benoit Joseph
Arcueil notre ville et Benoit Joseph, la Force citoyenne
06 35 05 43 43
contact@arcueil-notre-ville.fr
arcueil-notre-ville.fr

STOP à l'escalade de la violence,

Soutien aux Forces de l'Ordre, aux Sapeurs-Pompiers, aux Commerçants et à tous les citoyens !

Les émeutes des 17 et 18 octobre ont révélé une violence d'une gravité inouïe. Pillages, incendies, destructions : nous refusons de nous habituer à ces scènes. Jusqu'où laisserons-nous reculer l'autorité de la République ?

À Arcueil, dans la nuit de samedi à dimanche, le centre commercial de la Vache Noire a été attaqué. Les assaillants ont dévalisé une enseigne de téléphonie et s'en sont pris à deux autres commerces du centre. Notre ville aussi est touchée.

Manifester est une liberté fondamentale. Détruire, piller et agresser appellent des sanctions. Aucune colère ne justifie de saccager un commerce, d'incendier un bâtiment public ou de s'en prendre à ceux qui nous protègent.

Derrière chaque vitrine brisée, il y a des années de travail. Derrière chaque équipement détruit, des habitants privés d'un service et des contribuables qui financeront sa reconstruction. Les victimes attendent protection et réparation.

Élus Les Républicains à Arcueil, nous le réaffirmons : la sécurité est une condition de la liberté et de l'égalité. Les premiers à subir le désordre sont ceux qui ne peuvent s'en protéger.

Nous demandons l'identification des auteurs, une justice plus rapide et l'exécution effective des sanctions. Les responsables doivent répondre de leurs actes et contribuer à réparer les dommages. Policiers, Gendarmes et Pompiers méritent notre plein soutien et des moyens adaptés.

Prévenir, éduquer et dialoguer sont indispensables. Faire respecter les règles l'est tout autant.

À Arcueil comme partout en France, chacun doit pouvoir vivre sans peur au quotidien. Rétablir l'autorité républicaine, c'est protéger la liberté de tous.

Clothilde Galhié-Eripret
Présidente du groupe des Républicains
Membre de la commission d'appel d'offres, de la commission service public et de la commission logement
Mehdi Mihoubi
06 63 25 01 90

VILLE D'ARCUEIL

Vous vous êtes installé·e récemment à Arcueil ?

La maire Sophie Pascal-Lericq et les élu·es vous souhaitent la bienvenue.

Venez à leur rencontre

en présence du Grand-Orly Seine Bièvre. L'occasion de disposer de toutes les informations utiles sur la ville.

Samedi 7 novembre 2026
de 11h à 12h30
à l'hôtel de ville - 42 rue Cauchy

Un buffet convivial sera offert par la municipalité.

Grand Orly seine bièvre
Agir pour et avec vous

Inscription
sur Arcueil.fr ou au 01 46 15 09 66

MAIRIE Arcueil

VILLE D'ARCUEIL

Arcueil s'engage

Élimination des violences envers les femmes

On accélère !

Qui suit ?

Ciné-débat

Exposition
Loi intégrale

Marche solidaire

Café-débat

Programme complet sur arcueil.fr

Femmes solidaires

La maison des solidarités

Mairie Arcueil